

Bilan de l'Observatoire des odeurs à Salindres – 3^{ème} trimestre 2023

ETU-2023-094

Edition Décembre 2023

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour de la zone industrielle de Salindres depuis 2007 afin d'évaluer les gênes olfactives et suivre leurs évolutions, en concertation avec industriels, habitants et collectivités. Les partenariats noués avec la mairie de Salindres ainsi que 5 industriels (Axens, Solvay, Véolia Eau, Suez et Iris) assurent la mise en œuvre de l'observatoire des odeurs et la poursuite des objectifs suivants :

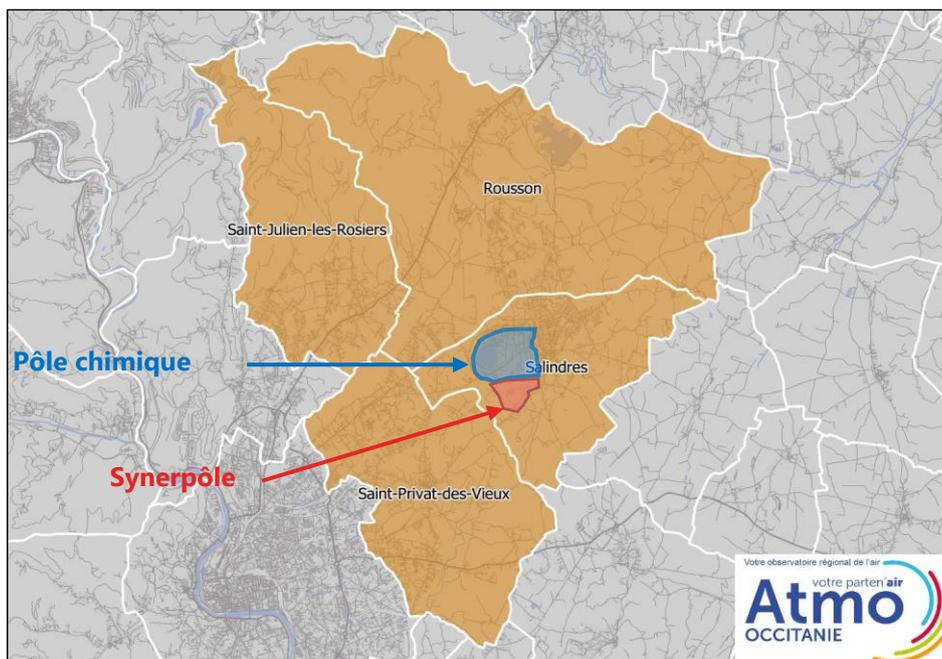
- Objectiver l'évaluation de la gêne olfactive ;
- Etablir un historique et suivre l'évolution des odeurs ;
- Caractériser l'étendue du territoire exposé à des gênes olfactives ;
- Déterminer les sources des odeurs et les conditions météorologiques favorables à leur survenue ;
- Contribuer aux échanges entre les différents participants (industriels, collectivités, riverains...) ;
- Permettre aux acteurs industriels d'identifier les activités sources de gênes olfactives.

Ce document présente le bilan du suivi de la gêne olfactive pendant le troisième trimestre 2023 autour de la zone industrielle de Salindres.

2. Dispositif d'évaluation

Le dispositif a été actualisé en 2021 et s'appuie désormais sur la **plateforme de signalement ODO, disponible sur smartphone ou internet**, et qui permet le recueil rapide et géolocalisé des nuisances olfactives de n'importe quel citoyen. 4 communes sont couvertes : Salindres, Rousson, Saint-Julien-les-rosiers et Saint-Privat-des-Vieux.

Le suivi s'appuie également sur un **réseau de Nez référents** parmi la population environnante, sollicité en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.



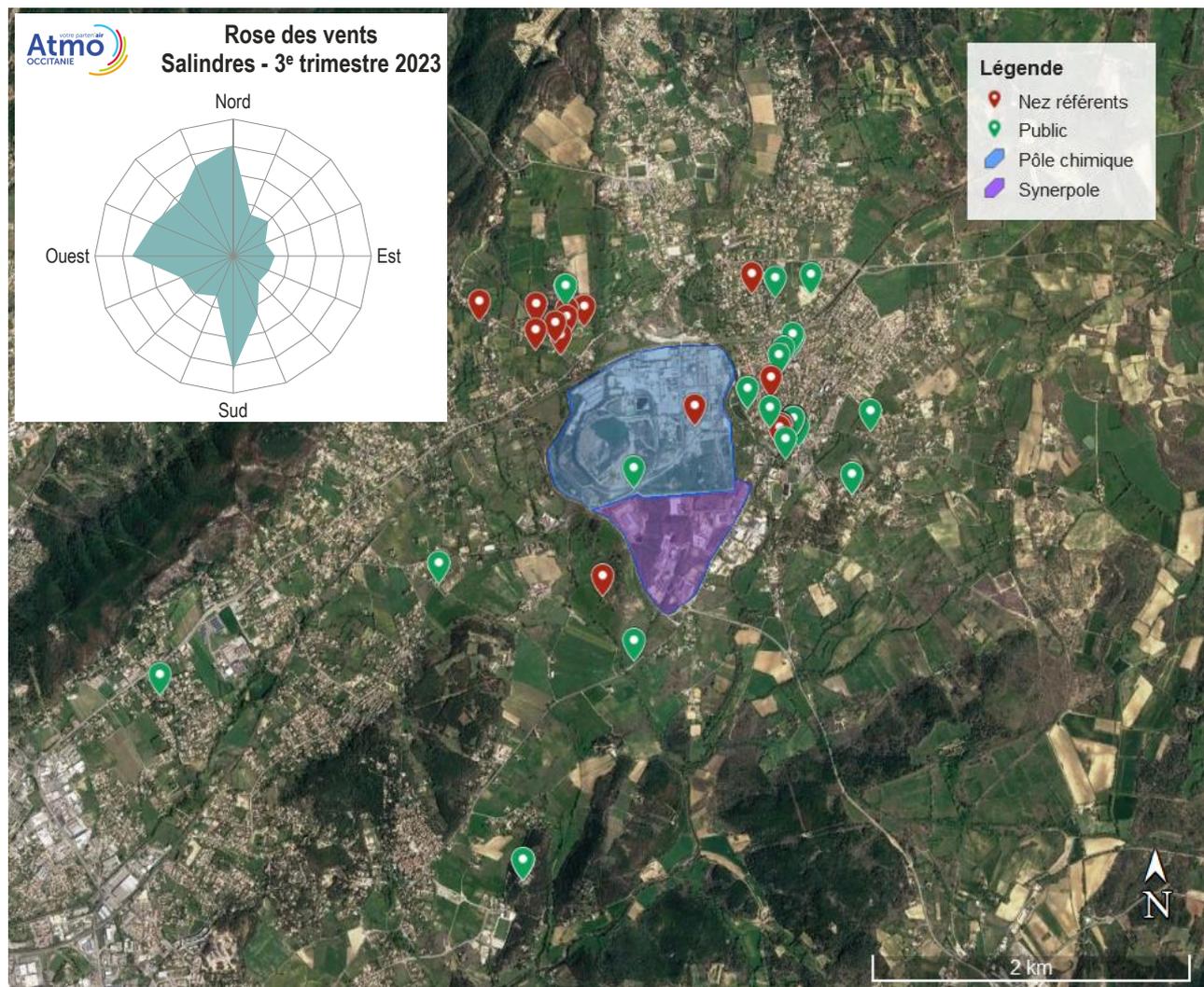
Communes ouvertes aux signalements et localisation de la zone industrielle de Salindres

3. Bilan du suivi des odeurs au 3^e trimestre 2023

Au 3^e trimestre 2023, 66 signalements olfactifs ont été recueillis : 30 provenant des Nez référents et 36 provenant d'autres citoyens.

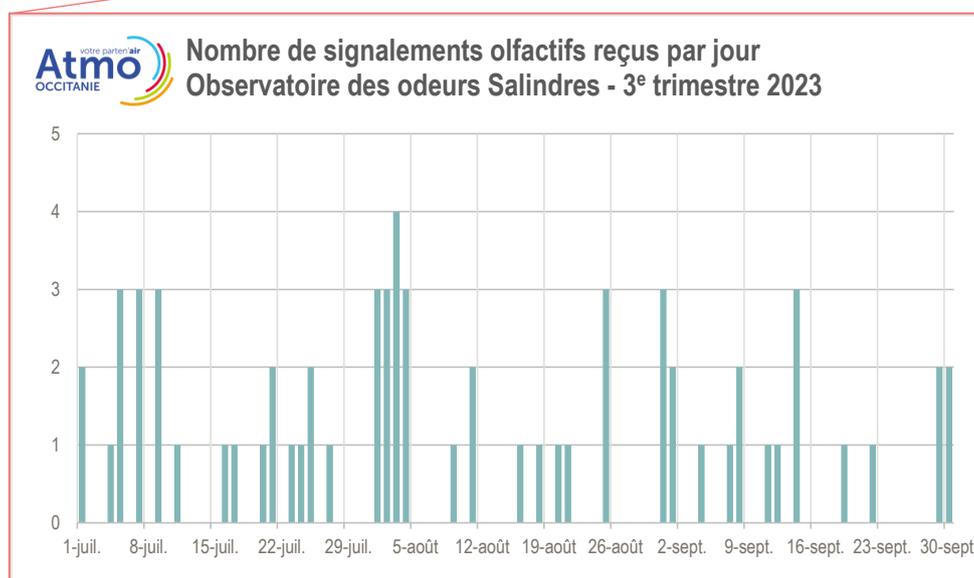
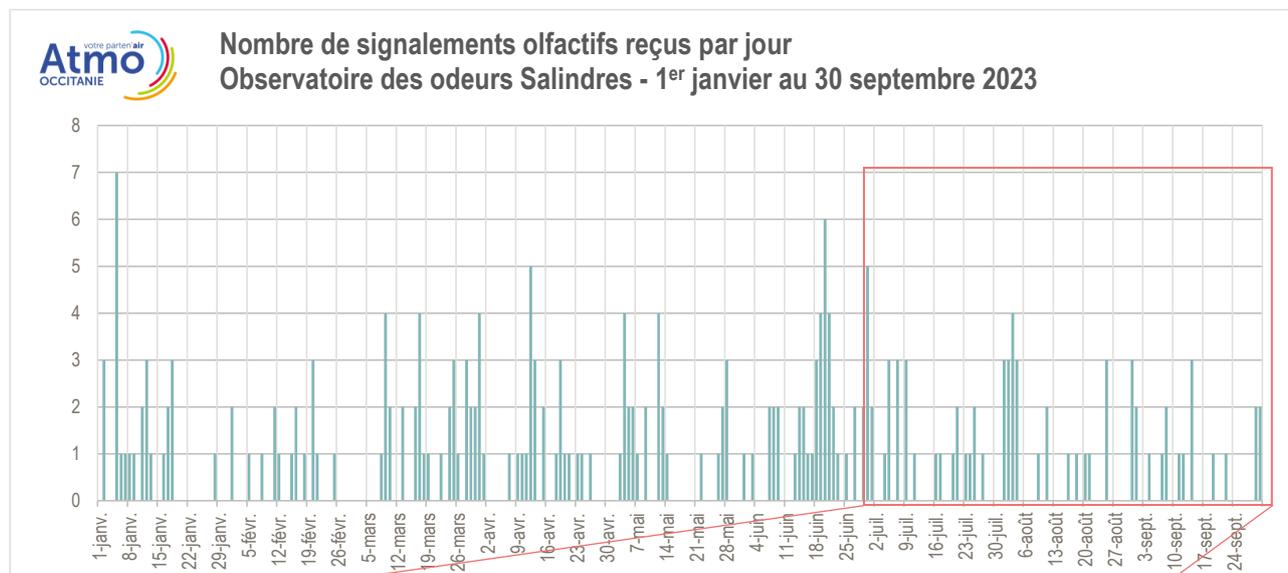
3.1. Répartition spatiale des odeurs

La carte ci-dessous présente la localisation des signalements odorants au 2nd trimestre 2023, en séparant les signalements des Nez référents (en rouge) de ceux des autres citoyens (en vert).



- Près de deux tiers des odeurs sont ressenties au centre-ville de Salindres, situé à l'est et à proximité de la zone industrielle.
- Le second secteur le plus impacté est situé au Nord-ouest, à moins de 600 mètres de la zone industrielle, avec 18% des odeurs signalées.
- Certaines zones sont particulièrement bien renseignées car fréquentées par des nez référents, réagissant aux signalements reçus.
- Il y a eu très peu d'odeurs signalées au Sud de la zone industrielle malgré sa situation sous les vents dominants (voir p.1), car le secteur est peu urbanisé.

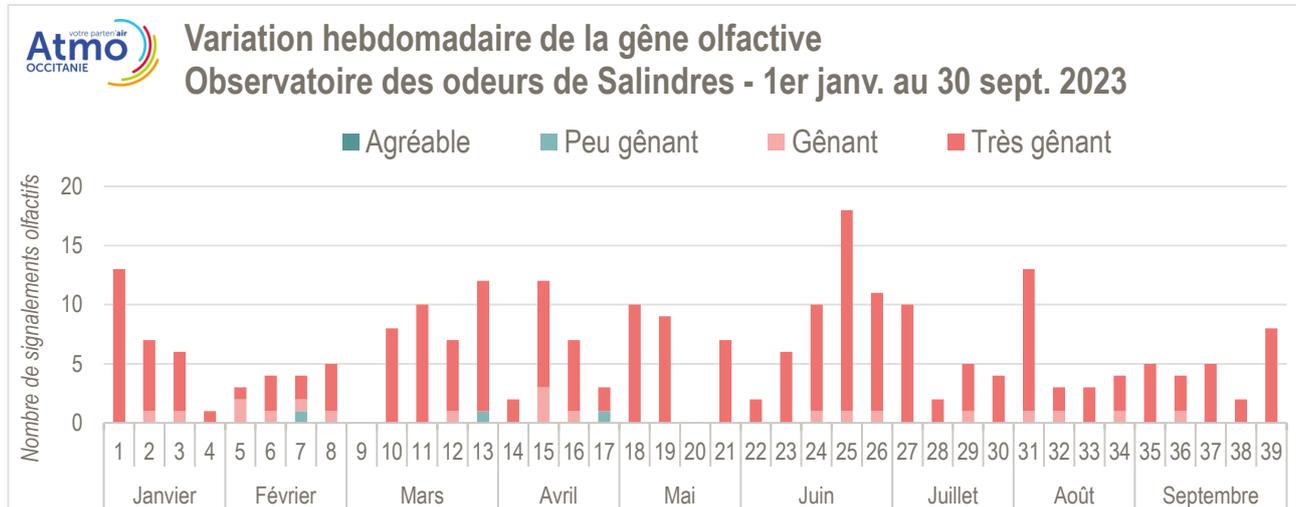
3.2. Variations journalières des signalements



- Le nombre de nuisance est en légère diminution après une deuxième quinzaine de juin relativement impactée.
- Comme depuis le début de l'année, les nuisances au 3^e trimestre 2023 sont généralement regroupées par épisodes de quelques jours, entrecoupés de journées sans odeurs signalées. Un épisode sur 4 jours consécutifs, du 1^{er} au 4 août, concentre ainsi un cinquième des odeurs signalées au cours de ces 3 mois. Cet épisode est détaillé au §3.5.
- Ces variations sont globalement corrélées avec les conditions de vent : d'une part, un vent plus fort favorise la dispersion des composés odorants ; d'autre part, la présence de vent provenant d'un large secteur Sud et Ouest en journée expose davantage les riverains du centre-ville de Salindres et au Nord de la zone industrielle.

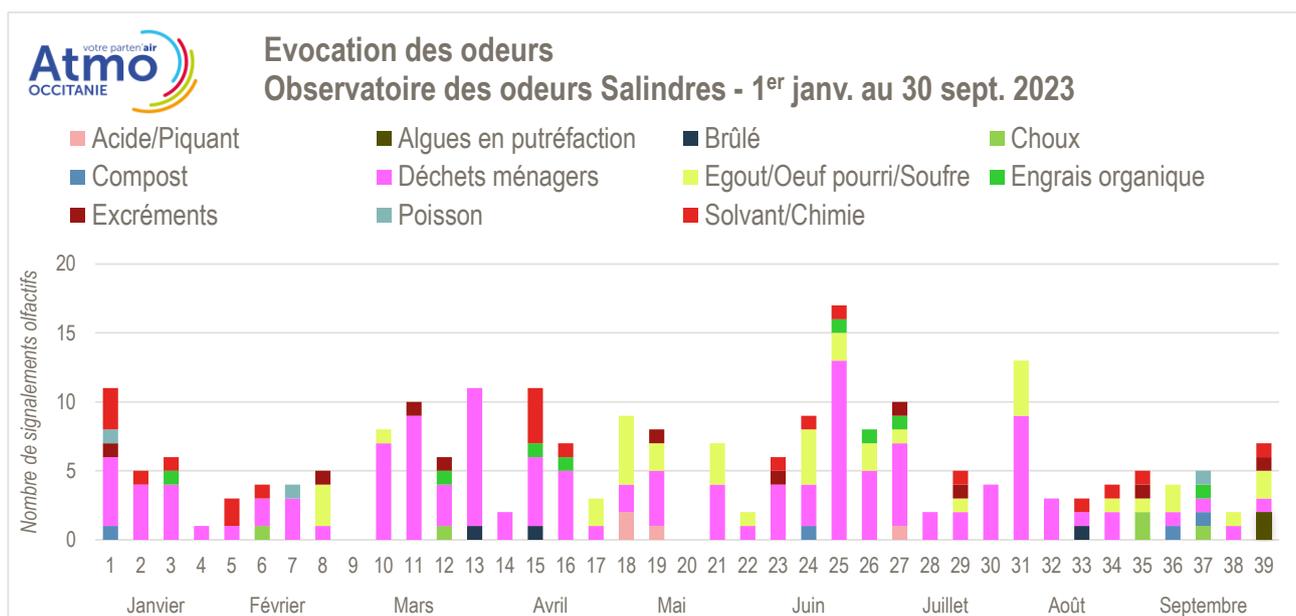
3.3. Niveau de gêne des odeurs

Dans la continuité du 1^{er} semestre 2023, les odeurs sont très majoritairement déclarées comme "très gênantes" (92%), ressenti partagé entre les signalements publics et ceux des Nez référents. Aucun signalement n'a concerné des odeurs 'peu gênantes' ou 'agréables' au cours du 3^e trimestre 2023.



3.4. Ressemblance des odeurs

- Les odeurs de "déchets ménagers" restent les plus fréquentes, citées dans 52% des signalements, principalement sur les mois de juillet et août.
- Les odeurs égout/œuf pourri/soufre se sont maintenues au 3^e trimestre avec 20% des signalements, aussi bien pour les nez référents que les signalements publics.
- Les autres registres comptent pour environ un quart des odeurs signalées au 3^e trimestre. Cette diversité est surtout présente sur le mois de septembre, et montre la persistance sur le territoire de plusieurs sources d'odeur, minoritaires.



3.5. Zoom sur l'épisode odorant du 1^{er} au 4 août 2023

Pendant ces 4 jours, des odeurs très gênantes ont été signalées à treize reprises, presque toutes ressenties au centre-ville de Salindres. Elles ont été signalées par 5 personnes, dont 2 nez référents, principalement le matin entre 7h et 10h.

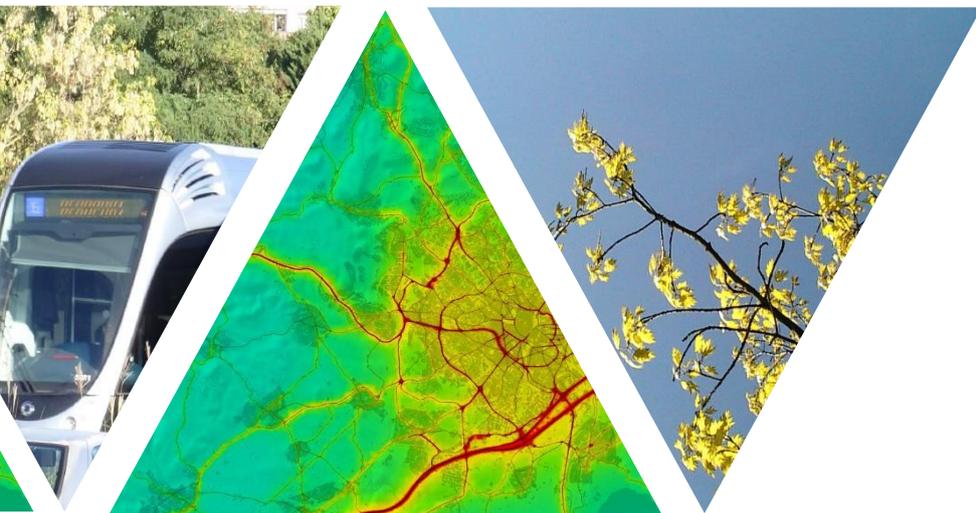
Les évocations associées sont les deux registres majoritaires sur le trimestre à savoir :

- **déchets ménagers** (9 signalements), avec, pour origine supposée par les signalants, l'usine de tri mécano biologique des déchets "Néoval"
- **égout/œuf pourri/soufre** (4 signalements), avec pour origine supposée le centre de compostage des boues d'épuration Véolia Eau ainsi que l'entreprise Bio3G (production d'engrais et compléments agronomiques).

Peu de caractéristiques permettent de séparer ces deux types d'odeurs au cours de cet épisode, car elles sont ressenties dans les mêmes conditions et sur les mêmes horaires.

Les odeurs ont été ressenties selon deux cas de figure :

- 1^{er} et 2 août : vent modéré provenant de l'Ouest ou du Sud-Ouest : ce régime de vent minoritaire place le centre-ville de Salindres sous l'influence des émissions du synerpôle ;
- 3 et 4 août : vent faible pendant plusieurs heures, favorisant l'accumulation des composés odorants dans l'atmosphère aux alentours des sources d'émissions.



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie